

La Cour internationale de justice déboute la Bosnie de sa plainte pour génocide contre la Serbie

LEMONDE.FR avec AFP et Reuters | 26.02.07 | 14h37 • Mis à jour le 09.09.07 | 13h37

Abonnez-vous
15 € / mois

Partagez

0

Recommander

Envoyer

Soyez le premier de vos amis à recommander ça.

La Cour internationale de justice (CIJ) a estimé lundi que le massacre de Srebrenica durant la guerre de 1992 à 1995 relevait bien du génocide, mais elle en a exonéré la Serbie de sa responsabilité en tant qu'Etat.

Dans son arrêt, lu par la présidente Rosalyn Higgins, la CIJ juge que la Serbie "n'a pas commis de génocide par le biais de ses organes ou de personnes" en Bosnie. Il n'est donc pas question d'indemnisations, comme le réclamait Sarajevo.

Dans la rubrique International

Nucléaire : l'Iran se dit prêt à reprendre le dialogue

Nigeria : état d'urgence dans certaines zones en proie à des violences

Russie : l'opposant Edouard Limonov interpellé lors d'une manifestation

Egypte : heurts confessionnels après la diffusion d'un dessin de Mahomet

Au Kazakhstan, les promesses douteuses de l'un des derniers champs géants de pétrole

Prenez la parole sur Le Monde.fr : blogs, réactions, chroniques vous sont réservés

Profitez de toute l'offre numérique du Monde, à partir de 15 €/mois seulement

Parmi vos réactions

La Bosnie est déboutée de sa plainte contre la Serbie pour génocide

Soyez le premier à réagir.

Réagissez

La CIJ reconnaît par contre que le massacre de Srebrenica, lors duquel 8 000 musulmans bosniaques avaient été exécutés en 1995, était bien un génocide et que sans en être directement responsable, Belgrade n'a rien fait pour l'empêcher.

La Cour a établi que la Serbie "avait mis un soutien militaire et financier considérable" à la disposition des séparatistes serbes à l'origine des massacres, qu'elle "n'a rien fait pour respecter ses obligations [en tant qu'Etat voisin] de prévenir et de punir le génocide" commis à Srebrenica et qu'elle "a échoué à coopérer pleinement" avec le Tribunal pénal international (TPI) pour l'ex-Yougoslavie, qui poursuit les responsables.

Toutefois, "les actions de ceux qui ont commis un génocide à Srebrenica ne peuvent [lui] être directement attribuées", a déclaré M^{me} Higgins.

PLUSIEURS DIRIGEANTS DE L'EX-YOUGOSLAVIE DÉJÀ RECONNUS COUPABLES

Les massacres commis à Srebrenica, alors que l'enclave bosniaque était sous protection des Casques bleus des Nations unies, étaient déjà définis comme un génocide par le TPI de La Haye qui a reconnu coupables de génocides plusieurs

Sélection Shopping



Jupe tulipe ...
8,99 € -40 %
La Redoute



Montre ...
72,90 € -19 %
Chic Time

Les promotions
Cheminées



Découvrir

avec LeGuide.com

Les plus partagés sur **facebook**

anciens dirigeants de l'ex-Yougoslavie.

Selon l'arrêt de la CIJ, la Serbie *"devra immédiatement prendre des mesures pour coopérer pleinement avec le TPI et pour transférer des individus poursuivis pour génocide ou d'autres crimes"*. La Serbie avait contesté la compétence de la Cour et avait fait valoir qu'elle n'avait aucun contrôle sur les dirigeants séparatistes serbes accusés du massacre de Srebrenica toujours en fuite, Radovan Karadzic et Ratko Mladic.

La CIJ avait été saisie par la Bosnie en 1993. C'était la première fois, depuis la seconde guerre mondiale, qu'un Etat était mis en cause pour génocide. Un jugement de culpabilité de la Cour aurait pu donner lieu au versement de plusieurs milliards de dollars de réparations de la part de la Serbie.

La guerre en Bosnie a fait 200 000 victimes entre 1992 et 1995.

Recommander

Envoyer

Soyez le premier de vos amis à recommander ça.

Abonnez-vous
15 € / mois

Partagez

0



Groupon

Vous aimez faire des économies, vous allez adorer Groupon : Voir le deal

» Cliquez ici



Devenez non imposable

Loi scellier , pour ne plus payer d'impôt pendant 9 ans en investissant dans l'immobilier !

» Cliquez ici



Intéressé par le TRADING?

Saxo Banque vous offre une formation au trading GRATUITE! Gérez gratuitement 100 000€!

» Cliquez ici

Publicité Ligatus

J'aime

Thomas Barbier, Lise Kahn et 259 196 autres personnes aiment ça.



1. **Vingt lingots d'or découverts dans une rame du RER B** 1115
2. **Plus de 100 journalistes tués dans le monde en 2011** 181
3. **La Chine annonce un premier décès dû à la grippe A (H5N1)** 144
4. **Où danser non-stop de 2011 à 2012 ?** 89
5. **Russie : l'opposant Edouard Limonov interpellé lors d'une manifestation** 44

▼ PUBLICITE



Groupon

Vous aimez faire des économies, vous allez adorer Groupon : Voir le deal

» Cliquez ici



Devenez non imposable

Loi scellier , pour ne plus payer d'impôt pendant 9 ans en investissant dans l'immobilier !

» Cliquez ici



Sarah, 31 ans, célibataire

Et exigeante! Vous aussi rejoignez AttractiveWorld, site de rencontre pour célibataire exigeant

» Cliquez ici



Billet d'Avion LOW COST

Comparez toutes les compagnies aériennes LOW COST en un clic et trouvez le meilleur prix.

» Cliquez ici

Publicité Ligatus

Restez connectés

Facebook

Twitter

Votre mobile

RSS

Les newsletters

iTunes

Supplément Partenaire

l'innovation
dans l'instant

Découvrez les dernières innovations

Avec le supplément partenaire SAP découvrez les dernières innovation sur

Le Monde.fr



Bâtissons une planète plus intelligente

Retrouvez des experts sur des sujets stratégiques avec IBM

Vos réactions (0)

La réaction aux articles est réservée aux abonnés du Monde.fr

Réagissez

Réagissez

D'accord, pas d'accord ?

Réagissez aux articles du Monde.fr

Pour réagir, devenez abonné au Monde.fr pour seulement 15€/ mois + 1 mois offert

Déjà abonné ?

Identifiant

email

Mot de passe

●●●

Abonnez-vous

Validez

[Identifiants oubliés ?](#)

Mémorisez

Les plus commentés



127

"Pentagone français" : Bouygues demande 9 millions d'euros au "Canard enchaîné"



100

Claude Guéant candidat à Boulogne-Billancourt, l'opposition s'indigne



99

Le PS veut imposer la diversité parmi ses députés



77

Oui, l'éventuelle perte du triple A de la France serait une catastrophe, par Thomas Chalumeau



68

Dix ans après, l'euro reste associé à une perte de pouvoir d'achat

▼ PUBLICITE

© Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Mentions légales | Qui sommes-nous ? | Charte groupe | Index | Aide et contact | Publicité | Abonnements

Journal d'information en ligne, Le Monde.fr offre à ses visiteurs un panorama complet de **l'actualité**. Découvrez chaque jour toute **l'info** en direct (de la politique à l'économie en passant par le sport et la météo) sur Le Monde.fr, le site de news leader de la presse française en ligne.